

Communiqué de presse de l'Interprofession du sucre du 18 juillet 2018

Des signes positifs pour la betterave sucrière

L'Interprofession du sucre a fixé le prix définitif de la récolte 2017 à CHF 44.-/ tonne de betteraves sucrières, soit trois francs de plus que le prix indicatif. Malgré un contexte de marché difficile, le prix indicatif pour 2019 a été relevé à CHF 44.-. Par ces mesures, la branche du sucre donne un signal positif pour la culture de betteraves sucrières et espère ainsi contribuer à stabiliser la surface de production. Une mise en application rapide de l'IP sur le sucre pour une protection douanière renforcée est indispensable.

Décompte 2017

Malgré l'effondrement du prix du sucre sur le marché européen, le sucre de la récolte 2017 a pu être vendu à un prix tout à fait acceptable. Cela a été possible grâce à la forte demande pour du sucre suisse, des ventes réalisées à terme et la disposition des clients à payer une plus-value pour ce produit. Le prix définitif de la récolte 2017 a été fixé par l'Interprofession à CHF 44.-/t. Ce prix est constitué du prix de base de CHF 37.-/t, de la composante variable de CHF 4.30 et d'un prélèvement dans le fonds de réserves de CHF 2.60. Grâce à la bonne qualité de la récolte, les suppléments pour la teneur en sucre et l'extractibilité s'élèvent à environ CHF 15.-/t. Ainsi, le prix moyen des betteraves (suppléments inclus) payé aux planteurs atteint CHF 58.70/t. Il se situe donc CHF 2.50/t au-dessus de celui de 2016. Par la dissolution de réserves, l'Interprofession donne un signal important pour la culture betteravière et le maintien des surfaces en Suisse.

Accord interprofessionnel 2019

L'Accord interprofessionnel 2019 transmet également des signaux positifs. Le prix indicatif a été relevé de CHF 43.- à CHF 44.-/t de betteraves. Pour la troisième année après son introduction, la prime de fidélité gagne en importance, puisqu'elle s'élève à CHF 1.50/t. Suite à l'acceptation de l'initiative parlementaire de Jacques Bourgeois, l'Interprofession est disposée à poursuivre la dissolution des réserves. Elle exige une rapide mise en application de l'initiative et des mesures efficaces pour améliorer la protection douanière pour le sucre. Ces mesures indispensables sont actuellement en préparation au parlement. Après l'abolition des quotas de production et la bonne récolte 2017, les prix du sucre sur le marché de l'UE sont au plus bas avec 370 euros/t. Il en est de même sur le marché mondial, où, à cause de la surproduction, le prix du sucre de 350 dollars/t se situe à un faible niveau. Malgré une forte pression des importations, le sucre suisse est toujours très demandé. Il est donc très important que la surface betteravière soit maintenue à 19'000 hectares. Afin de pouvoir relever tous ces défis, il est impératif d'accroître l'efficacité et de réaliser des économies tout au long de la chaîne de production. L'homologation de l'herbicide Conviso One ouvre la porte à la culture de variétés de betteraves sucrières résistantes aux sulfonilurées. Ce système, qui facilite le désherbage, offre de nouvelles perspectives aux planteurs. Par contre, l'interdiction des néonicotinoïdes frappe également les betteraves. Une plante qui ne fleurit pas et dont les préjudices sur les abeilles n'ont jamais été démontrés. La suppression, à partir de 2019, des semences traitées au Gaucho, aura vraisemblablement pour conséquence une augmentation des mesures de lutte contre certains ravageurs. Les planteurs peuvent compter sur les précieux conseils du Centre betteravier suisse CBS.

Promotion du sucre bio

En plus de nouveaux planteurs conventionnels, la branche est à la recherche de producteurs bio. Durant l'année en cours, la surface de betteraves sucrières bio est passée de 20 à 60 hectares. Mais le potentiel est encore bien plus élevé puisque des marchés très attractifs existent. Les agriculteurs conventionnels et bio intéressés par la culture de betteraves sucrières peuvent sans autre s'annoncer auprès de Sucre Suisse SA.

Pour toutes demandes de précision, s'adresser à:

Fédération Suisse des Betteraviers (FSB): Josef Meyer, Président, 079 606 10 21
Sucre Suisse SA: Guido Stäger, CEO, tél. 032 391 62 00